

gouvernement semble vouloir mettre le bilinguisme au centre de son programme d'unité nationale.

M. Sharp: Qui a dit cela?

M. Stanfield: J'ai écouté ce que le premier ministre a dit hier. J'ai lu la charte et j'ai écouté ce que le secrétaire d'État (M. Roberts) a dit. Je fais la distinction entre la stratégie politique du gouvernement et sa stratégie d'unification. Sa stratégie politique à l'extérieur du Québec est très simple: c'est René Lévesque. Le premier ministre et le ministre d'État n'exploiteront pas la politique linguistique en Alberta pour se gagner des votes. Ils vont se borner à lutter contre René Lévesque. Apparemment, c'est le bilinguisme qui est la politique d'unification du gouvernement. Sans s'en cacher, le gouvernement y mêle un certain nombre d'autres éléments comme l'égalité des régions et l'égalité des chances, mais vu les disparités régionales et le taux de chômage actuel, personne ne prend très au sérieux à cet égard.

Le gouvernement semble jouer toutes ses cartes sur le bilinguisme, et ce n'est pas suffisant. Le Canada est un pays où la population parle l'anglais et le français, mais c'est aussi bien autre chose. Nous devons accepter de bonne grâce la dualité canadienne, et insister davantage sur l'«autre chose», non pas en nous livrant à une guerre de pacotille contre la pauvreté, non pas en prétendant vouloir établir une société juste, non pas en faisant tantôt une fausse guerre aux contrôles, tantôt une fausse croisade en leur faveur, non pas en concluant des marchés cyniques qui compromettent les principes et l'intégrité du gouvernement. Pour commencer, faisons preuve d'un peu d'honnêteté. Fixons-nous des objectifs qui soient réalistes et audacieux, des objectifs qui reconnaissent notre droit à la dissidence et à la différence, voire même qui valorisent ce droit. Voilà le défi, et je remercie la Chambre de m'avoir écouté.

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi jusqu'ici le débat avec un vif intérêt et une certaine consternation. Nous avons entendu bien des interventions émouvantes, éloquentes et provocatrices. Je vais pour ma part limiter mes observations à celles du chef de l'opposition (M. Clark) et du député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), même si beaucoup d'interventions mériteraient qu'on s'y attarde. Cela, parce que, dans une certaine mesure et à ma grande surprise, le débat a révélé des divergences beaucoup plus grandes entre les chefs de partis que je ne le soupçonnais jusqu'ici quant aux attitudes à prendre sur cette très importante question de l'unité nationale.

Il est clair que nous sommes maintenant engagés en tant que société dans le processus d'une révision fondamentale de nos structures gouvernementales. Je vais donner certains avertissements et formuler certaines réserves, non pas à propos de cette entreprise mais de certains des écueils que pourrait présenter ce processus.

Je tiens dès le départ à m'associer aux propos tenus hier par le premier ministre (M. Trudeau) quand il a affirmé que ni lui ni le parti libéral ne défendaient le statu quo. Loin de là, nous avons à plusieurs reprises laissé entendre que nous étions disposés à examiner, de concert avec les Canadiens, la possibilité d'apporter des modifications fondamentales au gouvernement du pays, à nos institutions fédérales et à notre constitution. J'appuie entièrement cette position.

Unité nationale

J'espère qu'on n'en conclura pas que je juge cette approche peu souhaitable, mais je veux exprimer trois réserves au sujet des espérances que pourrait faire naître ce processus. La première concerne la décentralisation, que bien des gens considèrent comme un mot de passe ou une formule magique pour résoudre les problèmes qui se posent à la confédération.

Hier, le chef de l'opposition a soutenu que la décentralisation de la juridiction et de l'administration est la solution à nos problèmes. Si je peux me permettre de le dire, selon moi, le député d'Oshawa-Whitby a bien réfuté cet argument. Au Canada, nous avons déjà l'une des fédérations les plus décentralisées du monde, et elle l'est encore plus depuis quinze ans. Mais il est difficile de dire que cette décentralisation nous a permis de faire échec aux forces qui ont tendance à diviser le pays. Il est difficile de croire que de nouvelles initiatives en ce sens feront disparaître automatiquement les tensions dans notre société et assureront l'unité du pays.

Il est intéressant de réfléchir sur l'analyse que M. Parizeau, le ministre des Finances du Québec, a faite en rappelant ce qui l'avait amené au séparatisme. M. Parizeau a dit que sa décision était fondée sur la conviction que le Canada avait déjà tellement décentralisé ses pouvoirs au profit des provinces qu'il n'arriverait plus à former une véritable entité sociale et économique, donc qu'il fallait aller jusqu'au bout et épouser les thèses séparatistes si l'on voulait que l'État soit l'instrument voulu pour atteindre des objectifs publics souhaitables. Je ne suis pas d'accord avec lui, mais je pense que les motifs dont s'inspirait sa décision, à savoir une trop forte décentralisation des pouvoirs, devraient servir d'avertissement à ceux qui croient que l'on pourrait résoudre le problème par une décentralisation plus poussée, ce qui ne veut pas dire que nous devons éviter d'aborder le sujet. Il faut étudier la question de la répartition des pouvoirs entre les divers échelons de gouvernement sous un angle purement pratique. Ce serait toutefois commettre une erreur funeste que de croire que la décentralisation des pouvoirs résoudra nos problèmes comme par enchantement.

Cela vaut également pour la réforme constitutionnelle. D'aucuns sont d'avis que pratiquement n'importe quel changement constitutionnel nous aidera à résoudre nos problèmes. En fait, nous avons envisagé de modifier la constitution à deux reprises depuis quinze ans. Nous avons fait un pas dans cette voie.

Hier, le chef de l'opposition s'est opposé à toute intervention du gouvernement fédéral dans les domaines de juridiction provinciale. Il doit savoir qu'à la conférence de Victoria, le gouvernement fédéral a proposé de limiter le pouvoir fédéral de dépenser. Nous avons vainement tenté par deux fois, au cours des quinze dernières années, de trouver une solution par le biais de la négociation sur la question constitutionnelle. Si quinze années de négociations n'ont pas abouti avec les gouvernements provinciaux, qui acceptaient au moins l'idée de garder le Canada uni, comment peut-on s'attendre à faire mieux avec le gouvernement du Québec qui rejette même l'idée d'un Canada uni comme base de négociations? Mon homonyme et ami—quelquefois on a tendance à nous confondre—l'honorable John Robarts, prétend qu'il faut être deux pour conclure une affaire, pour négocier, et à moins de s'entendre au départ sur le principe que le Canada doit continuer d'exister comme